

# L'eau'bservatoire

DU SAGE ARGUENON - BAIE DE LA FRESNAYE

## A PROPOS DES INVENTAIRES DES ZONES HUMIDES ET COURS D'EAU...

### Comment les inventaires ont-ils été réalisés ?

Chaque commune a constitué un groupe communal de suivi des inventaires, avec au moins un élu, un agriculteur, une association, un ancien ayant la mémoire de sa commune. Entre 2011 et 2014, les inventaires ont été réalisés sur le terrain avec un cahier des charges commun. Leur cohérence a été vérifiée à l'échelle de chaque Communauté de Communes par un groupe intercommunal. Une consultation par affichage en mairie a été réalisée, puis les Conseils Municipaux et la Commission Locale de l'Eau du SAGE ont validé les inventaires.



Le groupe intercommunal vérifie l'inventaire sur le terrain.

### A quoi ressemble une zone humide ?

Une zone humide est définie selon deux critères : la présence de végétation spécifique, et/ou la caractérisation du sol. Une diversité de zones humides existe : boisements et plantations, prairies et landes humides, prés salés et roselières, zones cultivées.



Exemple de zones humides du territoire : une prairie à joncs en fond de vallée, bordée de plantations de peupliers et entourée de bocage.

### En quoi les zones humides jouent un rôle par rapport à l'eau ?

Les zones humides réceptionnent les eaux de ruissellement des versants, contribuent au rechargement des nappes phréatiques, et limitent les crues. Elles retiennent les particules de terre et captent des polluants : nitrates, pesticides, phosphore,... Cet effet est amplifié par la présence de bocage sur les versants, et en bordure des zones humides et cours d'eau. C'est pourquoi il est important de connaître, de recenser, et de protéger tous ces éléments naturels.

### Comment définit-on un cours d'eau ?

Un cours d'eau est défini, si au moins 3 des 4 critères suivants sont présents :

- 1 Un écoulement indépendant des épisodes pluvieux. Ceci prouve qu'une nappe ou une source alimente le cours d'eau.
- 2 Des berges marquées de plus de 10 cm de hauteur
- 3 La présence de faune ou flore aquatique
- 4 Un substrat différencié, c'est-à-dire un lit composé d'une alternance de matériaux différents (des graviers, des galets, du sable...).

### Les cours d'eau ont-ils aussi un rôle épuratoire ?

Les cours d'eau ont une capacité d'épuration naturelle de l'eau, qui est optimale quand il est en bon état.



Un cours d'eau en bon état a une riche végétation de berge, appelée ripisylve, et s'écoule dans son lit naturel



Un cours d'eau dont le tracé a été modifié sans ripisylve, bocage ni zones humides connectées épure très peu l'eau.

### La Qualité de l'eau sur 3 mois à l'Usine de Pléven

NOVEMBRE 2014 À JANVIER 2015	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE AVANT TRAITEMENT	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE APRÈS TRAITEMENT	MOYENNE APRÈS TRAITEMENT
NITRATES	37 mg/l	28 mg/l	
ISOPROTURON (Désherbant agricole)	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l	
AMPA (Désherbant utilisé par tous, issu de la dégradation du glyphosate)	0,05 µg/l	<0,05 µg/l	

Nitrates en mg/L : 0 à 50 (green smiley), 50-100 (orange smiley), supérieur à 100 (red frowny)  
 Isoproturon / AMPA en µg/L : 0 à 0,1 (green smiley), 0,1 à 2 (orange smiley), supérieur à 2 (red frowny)

Source : Contrôle officiel du Ministère de la Santé (ARS Pôle Santé - Environnement ; St Brieuc)

# Carte du SAGE Arguenon Baie de la Fresnaye

## Les inventaires de zones humides et cours d'eau ont recensé :

-  Des zones humides sur 5500 hectares (55 km<sup>2</sup>) soit 10% du territoire, pouvant être des bois, des prés, des cultures...
-  850 kilomètres de cours d'eau dont :
  -  68% déjà recensés sur les cartes IGN
  -  32% répertoriés supplémentaires

## Un territoire de 720 km<sup>2</sup> occupé par :

-  80 % de zones agricoles
-  14 % de bois et forêts
-  5 % de zones urbanisées
-  1 % d'étangs et retenues

## Points de repères:

-  Pléven Centre bourg
-  RN 12 Routes Nationales
-  RN 176 Routes Nationales
-  Usine de production d'eau potable du SMAP

## Types de zones humides inventoriées:

- 41% de boisements humides
- 24% de prairies naturelles
- 14% de landes, prés salés, roselières
- 9% de plantations : peupliers...
- 6% de prairies temporaires
- 6% de cultures



Contacts Inventaires :  
 - Arguenon : Yann Shiokkos  
 Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre 02 96 84 49 10  
 - Baie de la Fresnaye : Elvis Denieul - Communauté de Communes du Pays de Matignon 02 96 41 15 11

**Tirage :** 23 070 exemplaires (ensemble des foyers du SAGE Arguenon Baie de la Fresnaye)  
**Rédaction-contact :** Marie-Christine Toquet Coordinatrice SAGE & Bassin versant et Yann Shiokkos technicien SAGE & Bassin Versant  
 Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre - La Ville Hatte - 22130 PLÉVEN, Tél : 02 96 84 49 10  
**Direction de la Publication :** M. RAFFRAY (Président du SMAP) et D. BARON (Président de la CLE du SAGE)  
**Conception :** Eole Communication - **Impression :** Imprimerie Morvan-Fouillet  
**Crédits photos :** SMAP, CC Pays de Matignon

Syndicat Mixte  
 ARGUENON - PENTHIÈVRE  
[www.smapp22.fr](http://www.smapp22.fr)  
 Adressez nous vos remarques à :  
[smapp.pleven@wanadoo.fr](mailto:smapp.pleven@wanadoo.fr)

